

CORRESPONDANCE DES TITRES D'ARBITRES FFE AVANT ET APRÈS LA RÉFORME DU 14/06/2026

Réforme validée par le Comité Directeur de la FFE le 14/06/2026 – Applicable à partir du 01/09/2026

ANCIENS TITRES FFE (avant le 14/06/2026)	NOUVEAUX TITRES FFE (à partir du 01/09/2026)	PRÉREQUIS PRINCIPAUX POUR ACCÉDER AU TITRE	OBSERVATIONS / TRANSITION	AUTRES INFORMATIONS (Compétitions pouvant être arbitrées)
 AFJ Arbitre Fédéral Jeune	AFJeune Arbitre Fédéral Jeune	- Âgé de 12 à 18 ans - Suivre le stage Jeune (7h) - Réussir l'examen UVJ (2h – QCM) - Pas d'expérience ni d'ASP requise	Titre inchangé. Conditions d'accès maintenues.	Permet d'arbitrer tout type de compétitions en tant qu' arbitre adjoint .
 AFC Arbitre Fédéral Club (ancien niveau AFC)	AFMatch Arbitre Fédéral Match	- Âgé d'au moins 16 ans - Stage SAM ou passerelle AFJeune → AFMatch – UVM (sauf passerelle) - Réussir l'examen UVM (3h) - Effectuer 1 ASPM	Remplace l'ancien titre AFC.	Permet d'arbitrer tout type d'open en tant qu' arbitre adjoint ainsi que les interclubs et la coupe de France jusqu'aux 1/8 ^e de finales.
—	 AFClub Arbitre Fédéral Club (NOUVEAU TITRE)	- Âgé d'au moins 18 ans - Stage Club (7h) - Réussir l'examen UVC (3h) - Effectuer 1 ASPC	Nouveau titre créé. Titre indépendant des anciens titres.	Permet d'arbitrer les tournois de clubs et internes (sans prix).
 AFO1 / AFO2 Arbitre Fédéral Open 1 et 2	AFOpen Arbitre Fédéral Open (fusion des anciens AFO1 et AFO2)	- Âgé d'au moins 18 ans - Stage Open (14h) - Réussir l'examen UVO (3h) - Effectuer 2 ASPO	Fusion des titres. Les anciens titres AFO1 et AFO2 sont fusionnés en un seul titre : AFOpen.	Permet d'arbitrer les compétitions fédérales et opens (tournois classés et avec prix).
 AFE1 / AFE2 Arbitre Fédéral Élite 1 et 2	Titres internationaux (FA ou IA)	Conditions et cursus inchangés (se référer au règlement intérieur de la D.N.A. pour le détail complet des prérequis FIDE).	—	Délivrés par la F.I.D.E. Permettent d'accéder aux titres internationaux (AF puis AI) selon les règles de la F.I.D.E. et après proposition de la D.N.A.

RÈGLES DE TRANSITION (SAISON 2026-2027)

- L'ancienneté dans l'ancien titre est conservée.
- Les anciens AFO2 conservent la possibilité de délivrer des ASP pendant la saison sportive 2026-2027 ; ils devront, pendant cette même saison, suivre les modules « Tutorat et pédagogie » et « Relationnel avec les acteurs d'un tournoi » pour continuer à encadrer des stagiaires.
- Un arbitre ayant suivi un stage ASP pendant les saisons 2024-2025 ou 2025-2026 sera considéré comme ayant suivi le module « Tutorat et pédagogie ».

Délivrance de la compétence « Arbitre manager » :

- Délivrance de la compétence « Arbitre manager » pour tous les anciens AFE2 sans condition particulière.
- Délivrance aux arbitres internationaux ayant officié comme chef-adjoint à un championnat de France et ayant reçu un rapport de supervision managériale positif.
- Possibilité pour un FA d'officier en tant que chef-adjoint à un championnat de France et de recevoir une supervision managériale positive MAIS la compétence ne sera donnée que lors de l'obtention du titre d'IA.**



La réforme a été validée par le Comité Directeur de la FFE le 14/06/2026 et entre en application le 01/09/2026.